Pour diffusion immédiate : 13/01/2026 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

ASSURER LA SÉCURITÉ DES NEW-YORKAIS : LA GOUVERNEURE HOCHUL DÉVOILE UN PLAN POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET RENDRE NOS RUES ET NOS MÉTROS PLUS SÛRS

Promouvoir la première législation à l'échelle nationale pour lutter contre les armes illégales fabriquées à domicile et imprimées en 3D

Protéger les droits constitutionnels, la liberté religieuse et l'accès aux soins des New-Yorkais

Maintenir le taux de criminalité dans le métro à un niveau historiquement bas en déployant des agents de police sur les quais, en renforçant les équipes SCOUT et en protégeant les usagers grâce à des barrières de sécurité sur les quais

Aider les survivants à des actes de violence, investir dans des mesures de lutte contre la criminalité et améliorer les programmes de soutien aux forces de l'ordre et aux premiers intervenants

Rendre les routes de New York plus sûres en arrêtant les personnes coupables d'excès de vitesse dans la ville de New York grâce à une assistance intelligente à la limitation de vitesse et en garantissant la sécurité avant tout dans les zones de travaux à New York

Améliorer les interventions en cas d'urgence et de catastrophe à New York

La gouverneure Kathy Hochul a dévoilé aujourd'hui une série de propositions visant à renforcer la sécurité publique dans l'ensemble de l'État de New York, dans le cadre de son discours sur l'état de l'État en 2026. Depuis son entrée en fonction, la gouverneure Hochul a investi 3 milliards de dollars dans la sécurité publique, notamment pour offrir un soutien sans précédent aux forces de l'ordre locales et de l'État, en leur donnant les ressources et l'assistance nécessaires pour réduire la violence armée à un niveau historiquement bas, limiter la criminalité dans le métro et lutter contre la recrudescence de vols de véhicules à moteur et de vols à l'étalage qui avait été constatée pendant la pandémie. Ces mesures, ainsi que les réformes de bon sens apportées à la législation de l'État sur la mise en liberté sous caution, sur la divulgation et sur les armes à feu lors des sessions législatives précédentes, ont contribué à faire de New York l'un des grands États les plus sûrs du pays.

« Lorsque je suis entrée en fonction, j'ai promis de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour rétablir la sûreté et la sécurité, **a déclaré la gouverneure Hochul**. Nous avons tenu notre promesse en prenant des mesures concrètes : en investissant des sommes sans précédent dans la police et la sécurité publique, en adoptant les lois sur les armes à feu les plus strictes du pays et en promulguant des réformes de bon sens pour empêcher les délinquants en série d'avoir pignon sur rue. Cette année, nous nous appuyons sur des méthodes ayant fait leurs preuves en utilisant la coordination des données et la répression intelligente pour garder une longueur d'avance sur la criminalité. »

Les propositions présentées aujourd'hui s'inscrivent dans la lignée des progrès déjà réalisés en s'attaquant au fléau des armes fantômes illégales imprimées en 3D, en investissant dans de nouvelles technologies de lutte contre la criminalité, en soutenant les agents des forces de l'ordre et les premiers intervenants, en renforçant la sécurité sur les routes et dans les métros de New York, en améliorant les systèmes d'intervention d'urgence de l'État et en protégeant la liberté religieuse et l'accès aux soins de santé des New-Yorkais.

Stopper la prolifération d'armes à feu « faites maison » illégalement
Lutter contre les armes à feu imprimées en 3D
La gouverneure Hochul a adopté les lois sur les armes à feu les plus strictes à l'échelle nationale et a consenti à des investissements sans précédent dans la prévention de la violence armée, ce qui a permis à l'État de New York d'atteindre en 2025 le taux de fusillade le plus faible jamais enregistré dans l'histoire de l'État. Cependant, comme le reste des États-Unis, New York fait aujourd'hui face à une nouvelle menace : la prolifération d'armes à feu et de pièces détachées correspondantes imprimées en 3D. La banalisation des imprimantes 3D s'accompagne de la prolifération, en ligne, de modèles d'armes à feu. Il est aujourd'hui possible de télécharger des instructions pour fabriquer facilement des armes illégales et non traçables.

La gouverneure Hochul adopte une position novatrice à l'échelle nationale pour faire face à cette menace. Elle veut sévir contre les armes à feu illégales imprimées en 3D en proposant une législation encore inédite aux États-Unis. Celle-ci exigera des normes de sécurité minimales pour les imprimantes 3D vendues à New York, afin qu'elles soient équipées d'une technologie de base empêchant la production illégale et sans licence d'armes à feu mortelles et de pièces détachées d'armes à feu. La législation chargera la division des services de justice pénale (Division of Criminal Justice Services) de l'État de New York de diriger un groupe d'experts dont la mission sera de recommander des réglementations pour assurer la protection des New-Yorkais contre ces armes « faites maison ». Lorsque ces réglementations seront entrées en vigueur, la législation permettra des recours contre toute personne commercialisant des imprimantes 3D non équipées de cette technologie dans l'État de New York.
En vue de freiner la prolifération incontrôlée de modèles en ligne permettant de fabriquer des armes à feu sur des imprimantes comme celles disponibles dans les classes d'école ou chez les particuliers, la gouverneure proposera une loi caractérisant comme criminelle la possession, la vente ou la distribution illégales de tels modèles.

Des sanctions pénales seront prévues en cas de fabrication d'armes à feu imprimées en 3D. En outre, la gouverneure chargera la police de l'État de New York et d'autres organismes des forces de l'ordre de traquer les armes à feu illégales imprimées en 3D et les auteurs de fichiers de modélisation illégaux afin d'organiser des interventions ciblées.

Les mitraillettes « faites maison » en ligne de mire

Les mitraillettes sont illégales dans tous les États et l'interdiction par l'État de New York des fusils d'assaut et des armes semi-automatiques a sauvé de très nombreuses vies. Les fabricants ne devraient pas être autorisés à commercialiser des pistolets pouvant être transformés en armes entièrement automatiques capables de tirer jusqu'à 1 200 coups par minute grâce à un minuscule « interrupteur » de la taille d'un Lego que l'on peut facilement acheter en ligne ou imprimer en 3D. Toutefois, certains modèles d'armes à feu rendent cette opération particulièrement facile : ils peuvent être convertis en mitrailleuses automatiques susceptibles de tirer des rafales de balles d'une simple pression sur la gâchette. Bien que la transformation d'armes soit déjà illégale, tant au niveau de l'État que sur le plan fédéral, ces dispositifs peuvent être achetés illégalement ou imprimés en 3D à domicile, puis installés en quelques minutes.

L'année dernière, la gouverneure Hochul a signé une loi obligeant les fabricants d'armes à feu à prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que leurs produits ne soient pas facilement transformables en mitraillettes. Cette année, elle entend poursuivre sur cette lancée et prendre des mesures supplémentaires pour assurer la protection des New-Yorkais : elle veut, en effet, exiger que tous les pistolets vendus à des particuliers, à l'échelle de l'État, soient conçus de manière à ce qu'ils ne puissent pas être transformés rapidement et facilement en mitraillettes faites maison.

Protéger les droits de nos voisins

Établir le droit de poursuivre les agents fédéraux pour violation de la Constitution

Face à l'agressivité sans précédent déployée pour faire appliquer les lois fédérales sur l'immigration, de nombreuses communautés des États-Unis se disent ébranlées par les méthodes musclées utilisées, au mépris parfois des droits constitutionnels, selon certains témoignages. Afin de protéger les populations de notre État et d'imputer aux auteurs la responsabilité de leurs actes en cas de violation des droits constitutionnels, la gouverneure Hochul renforcera la législation et offrira aux New-Yorkais une voie de recours claire pour demander justice lorsque leurs droits ont été bafoués.

Elle propose d'autoriser les particuliers à intenter des actions civiles au niveau de l'État contre les agents fédéraux qui violent les droits constitutionnels des New-Yorkais, conformément aux normes juridiques déjà prévues par la loi. Les forces de l'ordre locales et étatiques sont déjà soumises à ces normes et bénéficient notamment de l'immunité qualifiée qui les protège lorsqu'elles ont agi dans les limites d'une loi clairement établie. La nouvelle législation garantirait la responsabilité des agents fédéraux en vertu de ces mêmes principes.

Protéger les New-Yorkais dans les lieux sensibles

Pendant des dizaines d'années, la politique fédérale a limité les arrestations sans mandat menées en application des lois civiles sur l'immigration dans les lieux sensibles tels que les écoles, les hôpitaux et les lieux de culte. Les récentes réformes promulguées au niveau fédéral ont fait reculer ces limites, perturbant la sécurité publique, les communautés scolaires, l'accès aux soins et la confiance dans les institutions essentielles.

Les New-Yorkais doivent pouvoir aller à l'école, accéder aux services de garde d'enfants, se faire soigner et pratiquer leur culte en toute tranquillité. La gouverneure Hochul proposera donc une législation qui assurera la protection des lieux sensibles contre toute arrestation menée sans mandat judiciaire en application des lois civiles sur l'immigration. Cette mesure contribuera à assurer la stabilité des enfants et des familles dans des espaces communautaires essentiels.

Protéger les lieux de culte et l'accès aux soins de santé
À New York et dans tout le pays, la multiplication des incidents d'ingérence alarme. Des personnes sont victimes d'actes violents et de manifestations de haine alors qu'elles cherchent simplement à pratiquer leur culte ou à se faire soigner en toute sécurité et sans être harcelées. Pour garantir ces libertés fondamentales, la gouverneure Hochul propose une législation visant à établir des zones tampons autour des lieux de culte et des établissements de santé. Inspirées de mesures prises dans d'autres juridictions, ces zones tampons protégeront les individus du harcèlement et de l'obstruction tout en préservant le droit à la liberté d'expression légale. Cette proposition reflète l'engagement de New York à renforcer la sécurité publique et à protéger la liberté religieuse et l'accès aux soins dans le respect des valeurs constitutionnelles.

Priorité à la sécurité dans le métro
Maintenir le taux de criminalité dans le métro à un niveau historiquement bas en déployant des agents de police sur les quais
En 2025, la criminalité dans le métro a atteint son niveau le plus bas depuis 16 ans : une baisse de 14,4 % des crimes graves a ainsi été enregistrée sur le réseau de transport en commun par rapport à 2019. Les vols dans les transports en commun ont également atteint un niveau historiquement bas, tandis qu'un nombre record d'armes à feu ont été saisies. La fréquentation du métro est en hausse : en 2025, près de 1,3 milliard de déplacements ont été enregistrés, soit 30 % de plus qu'en 2022.

Ces progrès, tant la baisse de la criminalité que l'augmentation de la fréquentation, sont le fruit du travail acharné de policiers dévoués, mais aussi des mesures proactives prises par la gouverneure Hochul. Celle-ci a, en effet, investi dans des stratégies favorisant l'engagement des forces de police et protégeant la santé mentale afin d'instaurer l'ordre et la sécurité publique à tous les niveaux. Pour continuer de renforcer la sécurité dans le métro, la gouverneure Hochul engagera 77 millions de dollars supplémentaires pour permettre le déploiement d'agents de la police de New York dans l'ensemble du réseau. L'objectif est de cibler les zones où les besoins sont les plus importants et d'y améliorer au maximum la sécurité des usagers.

Renforcer la présence des équipes SCOUT dans le réseau de métro
Le métro de New York continue de servir de refuge à certaines des personnes les plus vulnérables de l'État, notamment aux sans-abri et à des personnes souffrant de troubles mentaux graves non traités. Les équipes d'intervention conjointe et de sensibilisation dans le métro (Subway Co-Response Outreach Teams), également connues sous le nom de SCOUT, regroupent des agents de police de la MTA et des membres du personnel clinique du département des services aux sans-abri (Department of Homeless Services) de la ville de New York afin d'interpeller les personnes en situation de crise et de les mettre en contact avec des soins, des traitements ou des solutions d'hébergement. Depuis le début du programme, les prises en charge effectuées par ces équipes SCOUT ont donné lieu à environ 7 500 nuits d'hospitalisation, sans que les forces de l'ordre n'aient eu à intervenir.

Consciente du succès des équipes actuelles, qui ont déjà aidé des centaines de personnes à accéder à des soins psychiatriques, à des services médicaux et à des solutions d'hébergement, la gouverneure Hochul souhaite augmenter de 50 % le nombre d'équipes SCOUT. Celui-ci passera de 10 à 15 pour permettre de sillonner un plus grand nombre de lieux et de fonctionner avec une plus grande souplesse sur l'ensemble du réseau. Plus nombreuses, ces équipes pourront ainsi répondre plus rapidement aux personnes en situation de détresse aiguë et concentrer les ressources là où les besoins sont les plus importants. En renforçant ce partenariat qui a fait ses preuves, New York améliorera la sécurité dans le métro tout en veillant à ce que les personnes en situation de crise reçoivent des soins adaptés au lieu d'être laissées sans soutien.

Protéger les usagers grâce aux barrières en bordure de quai
L'une des méthodes les plus directes pour améliorer au quotidien la sécurité dans les transports en commun consiste à sécuriser les quais du métro. En 2026, la gouverneure Hochul poursuivra les récents efforts déployés pour réduire le risque de chutes sur les voies en faisant installer des barrières en bordure de quai dans 85 stations de métro supplémentaires. Ces protections améliorent visiblement la sécurité physique des usagers qui attendent les transports et ceux-ci le ressentent. 115 stations ont déjà été modernisées dans ce sens grâce à une approche interne rationalisée qui permet d'effectuer une installation rapide et efficace. Ces méthodes ayant fait leurs preuves en améliorant la sécurité et le calme dans les stations de métro, l'État envisage de poursuivre sur cette lancée.

Combattre la criminalité et garantir la justice
Ouvrir de nouveaux centres d'analyse criminelle aux quatre coins de l'État
Les centres d'analyse criminelle sont devenus des outils essentiels de la stratégie de sécurité publique menée par l'État de New York. Ils assistent les enquêteurs, accompagnent les procédures de poursuites judiciaires et favorisent une bonne coordination entre les différents organes des forces de l'ordre. La criminalité dépassant de plus en plus les frontières juridictionnelles, la demande en capacité analytique renforcée augmente de plus en plus dans les régions à forte densité de population qui présentent une activité régionale complexe. Les centres d'analyse criminelle incarnent

la vision de la gouverneure qui souhaite des actions policières fondées sur des données et rassemblant tous les principaux acteurs pour relever les défis les plus insolubles.

Afin d'assurer un maillage complet sur l'ensemble du territoire de l'État, la gouverneure Hochul augmentera le nombre de centres d'analyse criminelle en ouvrant un nouveau pôle dans le comté de Westchester. Celui-ci founira aux forces de l'ordre locales et régionales des analyses criminelles en temps réel, les assistera dans leurs enquêtes et favorisera un meilleur partage d'informations avec les comtés et les partenaires de l'État. En déployant, dans une région clé, ce modèle unique qui a fait ses preuves à l'échelle nationale, New York renforce encore la sécurité publique et cherche à augmenter l'efficacité des services de police dans l'ensemble de l'État.

Résoudre les crimes en investissant dans les laboratoires de police scientifique de New York

Des analyses médico-légales rapides et fiables sont essentielles pour rendre justice aux victimes et faire en sorte que les délinquants répondent de leurs actes. Pourtant, de nombreux laboratoires de police scientifique de New York doivent composer avec des équipements obsolètes et des contraintes imposées de longue date à leur personnel. La gouverneure Hochul investira dans les laboratoires de police scientifique de tout l'État afin de réduire les retards, d'accélérer le traitement des dossiers et d'améliorer la qualité et la cohérence des preuves médico-légales. Cette initiative permettra de moderniser les technologies d'analyse de l'ADN et des drogues, d'augmenter le personnel de police scientifique et de renforcer les normes à l'échelle de l'État par la mise en place d'une accréditation et de tests de compétence. En améliorant la rapidité et la fiabilité du travail médico-légal, l'État veillera à ce que les enquêtes progressent efficacement et à ce que les survivants n'aient pas à attendre des années avant d'obtenir des explications.

Améliorer les écoles de formation des agents de police

Les policiers new-yorkais sont formés par un réseau décentralisé d'écoles locales où le programme, la durée et la qualité de l'enseignement varient considérablement. Du fait de ces incohérences, les policiers de tout l'État ne reçoivent pas le même niveau de préparation, bien qu'ils servent des communautés ayant des attentes similaires en matière de professionnalisme, de sécurité et de responsabilité. La gouverneure Hochul renforcera la formation de la police en développant un programme d'accréditation auquel les agences locales pourront adhérer. L'objectif est de permettre à tous les services d'accéder aux mêmes informations standardisées sur les meilleures pratiques et de garantir ainsi une formation de qualité, en particulier dans les départements plus petits et moins bien desservis.

Apporter du soutien aux agents de la police d'État après les incidents critiques

Nos premiers intervenants connaissent des problèmes de santé mentale plus importants que la plupart des autres professions. Déterminée à prendre soin des agents des forces de l'ordre, la gouverneure Hochul traite la prise en charge de ces problèmes comme une priorité. Les policiers de l'État de New York accomplissent l'une des missions de sécurité publique les plus difficiles du pays et se mettent en danger pour

assurer la sécurité de leurs concitoyens. Pour favoriser le bien-être des agents et la sécurité publique, la gouverneure proposera une législation visant à améliorer et à codifier le congé pour incident critique rémunéré pour les membres de la police de l'État impliqués dans des cas justifiés de recours à la force. Les policiers auront ainsi le temps et le soutien nécessaires pour se rétablir, pour apporter leur totale coopération dans les enquêtes et reprendre leurs fonctions en toute sécurité. Ils interviendront ainsi de manière plus responsable, plus professionnelle et plus sécurisée auprès des populations qu'ils servent.

Prolonger les ordonnances de protection

Lorsque les accusés ne se présentent pas au tribunal, les ordonnances de protection - qui peuvent inclure des dispositions d'éloignement, des exigences de non-contact et des obligations de remise d'armes à feu - perdent leur caractère exécutoire alors même que les victimes courent le plus grand danger. Cette faille permet à certains individus de se soustraire aux conséquences des mesures de protection ordonnées par les tribunaux simplement en ne se présentant pas au tribunal. Ils sont alors dispensés de répondre de leurs actes et la sécurité des victimes s'en trouve compromise. La gouverneure Hochul veut y remédier en exigeant des tribunaux qu'ils prolongent automatiquement une ordonnance de protection en cas de non-présentation de l'accusé. Les juges seront également tenus d'informer clairement les défendeurs à l'avance que l'ordonnance restera en vigueur s'ils ne se présentent pas. En renforçant la continuité des sanctions et l'obligation pour les auteurs de répondre de leurs actes, l'État souhaite mieux protéger les victimes et combler de dangereuses lacunes dans l'application de la loi.

Soutenir les programmes d'aide aux victimes dirigés par des survivants et menacés de fermeture

La plupart des 250 programmes d'aide aux victimes de New York fournissent des services qui complètent directement ceux offerts par le Bureau des services aux victimes (Office of Victim Services, OVS), mais certains organismes plus petits ou dirigés par des survivants n'ont souvent pas la capacité administrative de faire face aux pressions financières. Lorsque ces programmes ferment, les populations qu'ils desservaient peuvent rapidement se trouver privées de certains services. La gouverneure Hochul annoncera de nouvelles mesures d'assistance technique assurées par l'OVS pour soutenir les programmes dirigés par des survivants qui sont compromis sur le plan financier. Les associations bénéficiaires pourront demander une assistance ciblée, notamment en matière de gestion financière, bénéficier de conseils pour assurer leur conformité et mieux planifier leurs actions, de façon à stabiliser leurs programmes, à en renforcer la viabilité à long terme et à améliorer l'accès aux services aux victimes dans l'ensemble de l'État.

Simplification de l'accès à l'indemnisation pour les victimes

Les obstacles financiers que rencontrent de nombreuses victimes de faits criminels peuvent aggraver leur traumatisme et retarder leur bon rétablissement. Beaucoup de New-Yorkais dans cette situation ne savent pas qu'ils peuvent avoir droit à une indemnisation ou ont du mal à s'y retrouver dans le processus de demande

d’indemnisation. La gouverneure Hochul va moderniser le système d’indemnisation des victimes à New York en lançant une nouvelle plateforme de demande d’indemnisation pour les traumatismes subis. Celle-ci sera plus facile d’accès et d’utilisation, et mieux adaptée aux besoins des victimes. L’État améliorera également la communication autour des droits à l’indemnisation pour les victimes et des services connexes, afin que les survivants sachent que cette aide existe en cas de nécessité, qu’ils aient ou non signalé l’infraction aux forces de l’ordre. Mises bout à bout, ces améliorations permettront aux victimes de bénéficier plus rapidement d’un soutien financier, réduisant ainsi le stress qu’elles peuvent connaître pendant leur convalescence et renforçant la confiance dans les services conçus pour les aider.

Réformer les procédures relatives au kit de prélèvement de preuves d’agression sexuelle

Les victimes d’agressions sexuelles méritent d’être prises en charge par un système qui favorise, en priorité, leur dignité, leur autonomie et leur bien-être à long terme. La gouverneure Hochul présentera un projet de loi visant à moderniser les procédures relatives aux kits de prélèvement de preuves d’agression sexuelle, afin que les victimes disposent de plus de temps, de plus de contrôle et de plus de choix lorsqu’elles sont à mener à décider de la suite à donner au préjudice qu’elles ont subi. La proposition prolongera les périodes de conservation des kits de prélèvement de preuves d’agression sexuelle pour les personnes ayant été agressées pendant leur enfance et garantira que les preuves ne peuvent être détruites sans le consentement de la victime. En outre, certains mineurs aptes à exprimer leur consentement pourront davantage peser sur les décisions relatives aux kits de prélèvement de preuves qui les concernent. Ces propositions complètent la législation historique signée par la gouverneure qui a établi et élargi un système de suivi de ces kits de viol à l’échelle de l’État. L’objectif est d’accompagner au mieux les victimes et de leur rendre justice. La gouverneure Hochul tient également à poursuivre son travail aux côtés des survivants, des militants, des forces de l’ordre et des prestataires de soins de santé afin d’explorer d’autres options pour l’analyse et le suivi des kits de prélèvement de preuves d’agression sexuelle. L’ensemble de ces amendements permettra de réduire les traumatismes répétés, d’élargir l’accès aux services destinés aux survivants et d’instaurer un système qui répond aux besoins des victimes en respectant leurs conditions, et non selon un calendrier arbitraire.

Rationaliser la justice en réduisant les coûts et les délais des procédures du Grand Jury de New York

Sur les 22 États qui exigent la mise en accusation par un grand jury dans les affaires criminelles, New York est le seul qui exige qu’un témoin se présente en personne pour authentifier des documents commerciaux courants avant qu’ils puissent être admis comme preuves. Cette exigence d’un autre temps oblige les témoins à se déplacer, souvent depuis l’autre bout du pays, simplement pour répondre à quelques questions de base sur des documents créés dans le cadre de l’activité normale de l’entreprise. Elle entraîne une augmentation des coûts pour les procureurs, une perte de productivité pour les entreprises et des retards dans le traitement des affaires, tout en gaspillant l’argent des contribuables.

La gouverneure Hochul souhaite faire adopter une législation permettant d'introduire rapidement des documents commerciaux courants par le biais d'une déclaration sous serment, afin d'aligner les procédures du Grand Jury de New York sur les pratiques modernes en vigueur à l'échelle nationale. En outre, les témoins clés qui vivent dans un autre État ou loin du lieu où siège le Grand Jury pourront déposer leur déclaration sans que cela n'entraîne des dépenses excessives pour l'État ou des désagréments pour eux-mêmes. Ces réformes de bon sens réduiront les frais, favoriseront plus d'équité, éviteront les retards inutiles et mettront enfin un terme à une procédure particulièrement lourde et dépassée.

Renforcement de la sécurité sur les routes de New York
Arrêter les personnes coupables d'excès de vitesse dans la ville de New York grâce à une assistance intelligente de limitation de vitesse
La vitesse est l'une des principales causes de blessures graves et de décès dans les rues de la ville de New York. Les récidivistes représentent un risque considérable pour les piétons, les cyclistes et les familles. La gouverneure Hochul présentera un projet de loi autorisant la ville de New York à piloter un programme exigeant l'installation de systèmes intelligents d'assistance à la limitation de vitesse pour les conducteurs ayant l'habitude de commettre des excès de vitesse et de mettre les New-Yorkais en danger. Dans le cadre de cette initiative, la ville de New York pourra exiger que les véhicules conduits par des chauffards récidivistes soient équipés d'une technologie qui empêche les automobilistes de rouler à plus de quelques miles par heure au-dessus de la limite de vitesse autorisée. Ce projet pilote ciblera directement les automobilistes les plus dangereux, contribuant ainsi à prévenir les tragédies avant qu'elles ne se produisent et à rendre les rues de la ville plus sûres pour tout le monde. Si ce programme pilote porte les fruits escomptés, l'État de New York permettra aux collectivités qui le souhaitent de mettre en place une assistance intelligente de limitation de vitesse sur leur territoire.

Garantir avant tout la sécurité dans les zones de travaux à New York
Les zones faisant l'objet de travaux routiers sont parmi les lieux de travail les plus dangereux de l'État de New York. Les excès de vitesse et la distraction au volant continuent, en effet, de mettre en danger les employés de chantier comme les automobilistes. Outre le fait que des incursions dans les zones de travail entraînent souvent des accidents mortels et des blessures graves, les travailleurs des services de transport sont également de plus en plus confrontés à des harcèlements et des agressions alors qu'ils travaillent à l'entretien de nos routes. La gouverneure Hochul renforcera la sécurité dans les zones de travaux en promulguant une loi visant à renforcer le contrôle automatisé de la vitesse sur de nouveaux axes routiers et à moderniser l'éducation des conducteurs pour qu'ils adoptent des comportements sûrs au niveau des chantiers. L'État déploiera également de nouvelles technologies qui avertissent immédiatement les employés de chantier lorsque des véhicules pénètrent dans des zones interdites. En outre, la gouverneure Hochul renforcera la protection juridique des personnes travaillant en première ligne sur les chantiers routiers afin de dissuader les agresseurs et de faire rendre des comptes aux contrevenants. Mises bout à bout, ces mesures permettront de mieux protéger les personnes qui assurent la

sécurité des routes de New York et de réduire le nombre de blessures et de décès pouvant être évitées sur les zones de chantier.

Durcir les critères de délivrance des permis de conduire pour les jeunes motards ou les motards inexpérimentés

Les motards courent un risque nettement plus élevé de blessures graves ou de décès dans les accidents de la route, en particulier lorsqu'ils n'ont pas reçu de formation formelle et qu'ils manquent d'expérience sur la route. Bien que New York propose déjà une formation facultative à la sécurité à l'intention des motards, il est actuellement possible d'obtenir un permis sans avoir suivi de cours standardisés. La gouverneure Hochul va durcir les critères de délivrance des permis de conduire pour les conducteurs de motos en exigeant que tous les jeunes candidats inexpérimentés suivent une formation agréée avant l'obtention du permis. Ils recevront ainsi des instructions cohérentes pour garantir leur sécurité sur la route, adopter une conduite qui les protège et protège les autres et se familiariser avec les conditions de circulation réelles. En fixant une base claire pour la formation, New York cherche à réduire le nombre d'accidents évitables tout en permettant aux motards d'acquérir les compétences nécessaires pour conduire en toute sécurité et de manière responsable.

Améliorer les interventions en cas d'urgence et de catastrophe

Mieux préparer aux événements de violence de masse

Ces dernières années, New York a connu un nombre croissant d'incidents de violence de masse qui ont durement éprouvé les populations et les organismes de soutien aux victimes qui interviennent juste après l'événement. Alors que les programmes locaux d'assistance aux victimes sont les premiers points de contact, on constate, dans nombre de ces organismes, des lacunes en matière de formation à la santé mentale en cas de catastrophe, aux premiers secours psychologiques et aux procédures d'intervention coordonnée en cas d'incidents de masse. La gouverneure Hochul souhaite mieux préparer aux événements de violence de masse en déployant une formation à l'échelle de l'État qui dotera les organismes locaux d'aide aux victimes des compétences nécessaires pour répondre efficacement aux incidents de grande ampleur. La gouverneure saisira également le Conseil consultatif sur les violences de masse (Mass Violence Advisory Council) pour mieux coordonner les actions des différents organes de l'État et définir des protocoles d'intervention communs précisant les rôles de chacun afin d'assurer une prise en charge rationalisée.

Augmenter les capacités de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'échelle de l'État

La gouverneure Hochul améliorera les interventions d'urgence à l'échelle de l'État en créant une nouvelle force de recherche et de sauvetage en milieu urbain dans le cadre d'un partenariat entre les premiers intervenants de proximité et le Bureau de prévention et de contrôle des incendies (Office of Fire Prevention and Control) de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence (Division of Homeland Security and Emergency Services, DHSES). L'équipe agira en conformité avec la norme fédérale de recherche et de sauvetage en milieu urbain de type 1. Elle sera ainsi en mesure de se déployer rapidement pour mener des opérations de sauvetage à grande échelle en cas

de catastrophes majeures et permettra un meilleur accès aux forces de sauvetage spécialisées qui sont actuellement concentrées dans la ville de New York. En déployant ces équipes dans tout l'État, New York cherche à raccourcir les délais d'intervention, à soutenir les intervenants locaux et à mieux protéger les vies de nos concitoyens en cas de catastrophes et de situations d'urgence, dans un contexte où les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et plus graves.

Collaborer avec le Canada pour intervenir plus efficacement en cas de catastrophes

New York fait régulièrement appel à l'aide d'autres États en cas d'urgence, mais les accords actuels ne lui permettent pas de demander officiellement l'aide des provinces canadiennes voisines, même lorsque ces ressources sont plus proches et plus rapides à déployer. La gouverneure Hochul proposera donc une loi autorisant New York à adhérer à l'Accord d'assistance en matière de gestion des urgences dans le Nord (Northern Emergency Management Assistance Compact) et à l'Accord international d'aide d'urgence (International Emergency Assistance Compact) afin de mettre en place des interventions d'urgence coordonnées avec l'Ontario et le Québec. Notre État pourra ainsi demander et fournir du personnel, des équipements et des unités spécialisées de part et d'autre de la frontière en cas de catastrophe.

Développer un plan global pour les drones

La prolifération de drones de plus en plus performants présente des risques croissants pour la sécurité publique, les infrastructures essentielles et le public. Les lois actuelles empêchent l'État de restreindre les sites où le survol est autorisé, de réagir rapidement en cas d'utilisation malveillante ou dangereuse de ces appareils, ou de tester et d'utiliser des technologies efficaces de lutte contre les drones.

La gouverneure Hochul proposera d'adopter une approche globale visant à la fois à interdire l'utilisation risquée des drones et à promouvoir, sous contrôle étroit, une utilisation responsable des drones en tant que premiers intervenants. Elle souhaite faire évoluer la législation et les mesures prises par les organes officiels pour limiter davantage les zones de vol des drones, donner plus d'autorité aux forces de l'ordre lorsqu'elles doivent faire face aux menaces réelles liées aux drones et favoriser le test sécurisé de technologies de lutte contre les drones. Dans le cadre de cette proposition, la police de l'État de New York pilotera des drones en tant que premiers intervenants, ce qui permettra aux agents d'évaluer la réalité d'une situation avant d'arriver sur les lieux et de mieux assurer ainsi la sécurité des agents et du public.

Apporter du soutien aux premiers intervenants pour répondre à leurs besoins en matière de santé comportementale

Une récente évaluation menée à l'échelle de l'État par le DHSES et SUNY New Paltz a révélé que plus de la moitié des premiers intervenants de New York souffrent actuellement d'épuisement professionnel, de stress post-traumatique, de dépression et d'anxiété susceptibles de les pousser à la consommation de drogues pour y faire face. Pourtant, beaucoup hésitent à demander de l'aide par les voies traditionnelles.

Fidèle à son engagement à soutenir les premiers intervenants de New York, la gouverneure souhaite créer un Centre d'excellence de santé comportementale pour les premiers intervenants qui servira de pôle de formation et d'assistance technique à l'échelle de l'État et aidera les services de toutes tailles à mettre en place des programmes de soutien par les pairs. L'État de New York envisage de s'appuyer sur les liens de confiance qui s'instaurent naturellement entre pairs pour lever les obstacles aux soins et veiller à ce que les personnes qui assurent la protection de nos populations disposent des ressources de santé mentale dont elles ont besoin pour rester en sécurité et en bonne santé dans l'exercice de leurs fonctions.

Au cours de son mandat, la gouverneure Hochul a fait de la sécurité publique sa principale priorité en défendant ardemment un certain nombre d'initiatives clés, notamment :

- en signant des lois historiques sur la sécurité des armes à feu pour renforcer la loi de l'État de New York sur le Red Flag, renforcer les protections du système de vérification des antécédents, durcir les restrictions sur le port d'armes dissimulées, organiser le Bureau chargé de la prévention de la violence liée aux armes à feu (Office of Gun Violence Prevention) et lutter contre la détention illégale d'armes à feu.
- en supervisant un recul de 60 % des cas de fusillades avec blessures dans les communautés participant à l'initiative de l'État visant à éliminer la violence impliquant des armes à feu ; dans ce cadre, les incidents de tir avec blessures ont atteint le niveau le plus bas jamais enregistré et plus de 10 000 armes à feu détenues illégalement ont été retirées de la circulation à New York.
- en investissant des sommes historiques dans le renforcement de la sécurité sur les lignes de métro, des efforts qui ont permis ramener la criminalité dans les transports en commun à un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, soit le second taux le plus bas jamais enregistré.
- en renforçant la législation new-yorkaise en matière de caution et de divulgation pour écarter les criminels dangereux de nos rues tout en protégeant mieux les victimes.
- en prenant des mesures décisives contre le vol à l'étalage : protection renforcée des employés, recaractérisation des charges criminelles à l'encontre des réseaux organisés de vol dans le commerce de détail et financement pour assurer la sécurité des petites entreprises; en décembre 2025, les vols à l'étalage ont diminué de 14 % par rapport à l'année précédente à New York.
- en réagissant à la recrudescence des crimes à caractère haineux pour un élargissement de la liste des infractions de cette catégorie et par l'affectation de financements pour protéger les sites à risque.

Tous ces efforts sont déployés pour servir la vision qu'a la gouverneure Hochul d'un État plus sûr, plus fort et plus équitable pour tous les New-Yorkais.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER